

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 470

présenté par

Mme Poletti, Mme Valérie Boyer, M. Masson, M. Viala, M. Vialay, M. Ferrara et M. Minot

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.